

Circonscription de PAU Sud
École primaire ARC-EN-CIEL
2 place St Vincent 64800 IGON
 ☎ 05 59 61 00 45
 ✉ ce.0640532f@ac-bordeaux.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE n°3
 le 02/07/2019 de 18h à 19h

PARTICIPANTS

présents : Mme DREVOND (enseignante et directrice de l'école), Mmes LASSERRE (enseignantes), Mme LASSUS (ATSEM), M. LAFITTE (réfèrent ITEP), M. CHABAGNO (enseignant UEE), M CARRERE (adjoint municipal, chargé des affaires scolaires), Mme BLANQUET (DDEN), Mmes PAYNEAU et PELLETIER et M MEYER (représentants des parents d'élèves - titulaires), Mme ROMAIN (représentante des parents d'élèves - suppléante).

Excusés : M DE CECCO (Inspecteur Circonscription PAU Sud), M PRUDHOMME (Monsieur le Maire), Mme LATAPIE (enseignante), Mme HOURCADE (représentante des parents d'élèves - suppléante).

Secrétaire de séance : Mme LASSERRE

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Éléments de discussion ou d'information</i>	<i>Décision prise</i>
Effectifs prévisionnels	Suite aux réponses des familles et les contacts pris par d'autres parents pour de futures inscriptions, les effectifs prévisionnels sont : 7 PS, 8 MS, 6 GS, 7 CP, 10 CE1, 9 CE2, 10 CM1, 13 CM2, pour un total de 70 élèves pour l'an prochain à cette date (prévisionnel de 63 au dernier conseil d'école en mars 2019).	Des inscriptions dans l'été étant susceptibles d'arriver, la répartition des élèves sera affichée le jour de la pré-rentrée. Comme évoqué, le groupe des CE2 sera scindé ou pas en deux. La priorité étant donnée aux igonais, un point sera fait à la pré-rentrée si des demandes de dérogation pour des inscriptions d'enfants hors village arrivent durant l'été.
Fournitures scolaires	Renouvellement du partenariat école/APE/SCOLEO. Les parents utilisateurs de ce service en sont satisfaits (tant un niveau du prix que de la qualité des produits). La liste des fournitures a été diffusée aux familles ce jour, affichée au panneau d'information et publiée sur le site internet de l'école.	
Unité d'enseignement externalisée ITEP Gérard Forgues	L'UEE est présente dans l'école depuis le 21/03/2019, trois demi-journées, les matins des mardis, jeudis et vendredis; l'axe de travail prioritaire est le partage des temps de récréation. Projet positif pour les élèves de l'ITEP et de l'école, comme pour les adultes. Les temps de récréation partagés sont l'axe de travail principal. Ont aussi eu lieu un partage de projet environnement et les matinées jeux de société. L'inclusion d'un élève dans la classe des grands (pour un projet court et précis) a permis d'expérimenter le retour de celui-ci dans son école de rattachement. M CHABAGNO souligne l'accueil bienveillant de l'équipe enseignante et des élèves de l'école. Le projet sera reconduit à l'identique l'année prochaine.	
Point sur les projets des différentes classes	Les enseignantes font un bilan des projets de l'année 2018/2019. Rappel : tout au long de l'année, thème des monstres. Période 1 <ul style="list-style-type: none"> ● Liaison GS/CP : Piscine pour les GS/CP/CE1 (10 séances piscine Nay - financement Communauté des Communes Pays de Nay et mairie) ● Participation à la Semaine du goût : "les aliments monstrueux pour le goût et/ou pour le corps" ● Projet Course longue (reporté après vacances de Toussaint) ● Participation Grande lessive le 18/10/2018 ("Un fil, des fils, une trame") 	

	<p>Période 2</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Liaison GS/CP : Piscine pour les GS/CP/CE1 (suite et fin des séances prévues à la piscine de Nay) ● Visite du Père Noël, Marché & chorale de Noël : jeudi 20/12/2018. ● Séance de cinéma sur le thème des Monstres "Yéti et Compagnie", financée par l'APE, juste avant les vacances de Noël ● Matinée jeux de société (projet d'école) : 21/12/2018 jeux de coopération – lien enfants / parents (location ludothèque financée par l'OCCE) <p>Période 3</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Goûter galette des rois (Amicale) ● Liaison GS/CP (écriture 2 fois par semaine en demi groupe sur le geste graphique pur) ● Matinée jeux de société (projet d'école) : 15/02/2019 jeux de société intergénérationnels – tutorat grands / petits (location ludothèque financée par l'OCCE) <p>Période 4</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Liaison GS/CP (écriture 2 fois par semaine en demi groupe sur le geste graphique pur) ● Utilisation d'une couveuse : naissance de Kiki le poussin à découvrir sur le site de l'école ● Elevage de coccinelles ● Plantation d'arbres avec l'ONF pour la classe des grands et les élèves de l'UEE ● Matinée jeux de société (projet d'école) : 12/04/2019 (location ludothèque financée par l'OCCE) <p>Période 5</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Liaison GS/CP (écriture 2 fois par semaine en demi groupe sur le geste graphique pur) ● Visite Zoo d'Asson ● Participation à Festiv'art, thème "Minuscule" : la "Pluie de Monstre" (monstres cousus par chacun des élèves) a reçu le prix du zoo d'ASSON ● Rencontre défi maths pour la classe des grands ● Photos de classe ● Fête de l'école : spectacle et exposition sur les monstres (29 juin 2019) ● Sortie de fin d'année commune aux 3 classes envisagée : Parc aux rapaces de Madiran 04/07/2019 (entrées financés par l'APE, transport par la mairie).
<p>Demande ajout règlement intérieur de l'école</p>	<p>Depuis l'obligation de fermer le portail à clé, la directrice est obligée d'arrêter de faire classe et de laisser seuls ses élèves plusieurs fois par demi-journée afin d'aller vérifier qui sonne et le cas échéant ouvrir aux parents venant chercher leur(s) enfant(s) pour rendez-vous médical ou autre, aux retardataires, etc.</p> <p>La porte en bois de la classe donnant sur la route ne répondant pas aux consignes de sécurité (pas de visibilité sur la personne frappant à la porte), l'enseignante a donc pour consigne de ne pas ouvrir (cette porte ne sert que d'issue de secours).</p> <p>L'impossibilité de répondre en même temps aux différentes injonctions (Vigipirate, prise en charge des enfants à besoins particuliers, gestion de la classe...) nécessite des solutions pratiques.</p> <p>L'équipe enseignante demande d'ajouter au règlement intérieur de l'école un paragraphe stipulant que les élèves ne seront pas accueillis/ramenés au portail en dehors des horaires d'entrée (8h35-8h45 / 13h35-13h45), de sortie (12h15) ou de récréation (10h45-11h / 15h-15h15).</p> <p>De même, il est rappelé que les intervenants extérieurs venant prendre en charge un élève au sein de l'école (ergothérapeute, SESSAD, taxi, etc) doivent arriver aux créneaux définis avec l'équipe enseignante (qui s'est organisée en conséquence...) et que ce sont les parents qui doivent la prévenir en cas d'absence.</p>
<p>Règlement services</p>	<p>L'équipe enseignante demande à ce qu'un point soit spécifié (ou rappelé) concernant la cantine afin de déterminer qui doit annuler les repas</p>

Ce point sera ajouté au règlement intérieur qui sera soumis au vote lors du 1er conseil d'école 2019/2020. Dans l'attente, il sera notifié sur la lettre de rentrée.

périscolaires	<p>en cas de sortie. Si l'annulation d'un repas concerne toute une classe, l'enseignant prévient la mairie afin que celle-ci annule les repas de ses élèves ce jour là. Si l'annulation concerne un élève ou une partie de la classe, c'est à chaque famille de faire la démarche d'annulation.</p> <p>Il est rappelé aussi que c'est aux parents d'annuler les repas de cantine en cas de maladie de l'enfant.</p> <p>M CARRERE informe les membres du Conseil d'école de l'évolution de la tarification des services périscolaires. Le prix de la cantine va passer à 4€ suite à la décision du dernier conseil municipal. Cette augmentation ne couvre pas tous les frais mais permet de maintenir la troisième personne sur le temps de cantine (remarque : les autres communes travaillant avec la Culinaire, prestataire de service, ont des tarifs plus élevés). Le forfait garderie matin passe de 10€80 à 11€. Les autres tarifs restent inchangés.</p>	
Locaux/travaux	<p><u>Points sur les demandes faites lors du 2ème CE :</u> prises téléphoniques : pas de retour de la mairie. humidité murs et sol toilettes extérieurs : pas de retour de la mairie. bruit radiateurs maternelle : ce problème a été réglé, les radiateurs ne claquent plus lors de leur fonctionnement.</p>	<p>Travaux d'été : la liste sera fournie comme d'habitude aux services techniques avant le début des vacances. Sont déjà prévus l'aménagement (ajout d'étagères) et peinture de meubles de rangement, ainsi que la transformation d'un touret électrique en table.</p>

Questions des parents et/ou de la mairie	Réponses apportées
Tout se passe très bien au niveau de l'école, de la classe et des services périscolaires	
Très bon accompagnement et suivi des élèves et aussi bon encadrement au niveau du périscolaire.	
Périscolaires : serait-il possible de modifier les horaires de la garderie ? par exemple : matin dès 07h15 et soir jusqu'à 19h00.	12h de présence dans les locaux scolaires pour des enfants de 2 ans ½ à 11 ans semblent démesurées. Notre école propose déjà une plus grande amplitude que beaucoup d'écoles de la Communauté des Communes.

Prochain Conseil d'École prévu en octobre 2019, après les élections des parents délégués.

Ce compte-rendu a été relu et validé par l'ensemble des présents avant sa diffusion.

Mme LASSERRE
secrétaire de séance

Mme DREVOND
directrice


